

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 6 septembre 2011 à 19 h 12125, rue Notre-Dame Est, salle Raymond-Mayer

PRÉSENCES:

Madame la conseillère Caroline Bourgeois, conseillère de la ville Madame la conseillère Maria Calderone, conseillère de la ville Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville, mairesse suppléante Monsieur le conseiller Mario Blanchet, conseiller d'arrondissement Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

ABSENCES:

Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES:

Monsieur Daniel Le Pape, urbaniste, MBA, directeur d'arrondissement Madame Dany Barbeau, avocate, directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement Madame Sylvie Lalonde, secrétaire d'arrondissement substitut

CA11 30 09 0270

OUVERTURE - SÉANCE

À 19 h 08

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit ouverte.

Madame la mairesse suppléante Suzanne Décarie souhaite la bienvenue aux citoyens et aux fonctionnaires assistant à cette séance du conseil d'arrondissement. La rentrée 2011 est marquée par de nombreux projets et initiatives, avec comme objectif constant d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Ainsi, plusieurs investissements pour les parcs et espaces de l'arrondissement sont à l'ordre du jour du conseil. Madame Décarie poursuit son intervention en saluant l'initiative du marché public du Bout-de-l'Île qui connaît un franc succès. Déjà, des milliers de personnes se sont en effet déplacées lors des trois premières journées et elle convie les citoyens à faire leurs provisions, tous les samedis jusqu'au 24 septembre 2011. Elle souligne le travail accompli par la Corporation des marchés publics de Rivièredes-Prairies-Pointe-aux-Trembles ainsi que l'implication des autres acteurs qui ont fait de ce projet-pilote une réalité. Elle félicite particulièrement son collègue le conseiller d'arrondissement monsieur Mario Blanchet qui, en 2008, a recueilli plus de 1 000 signatures de citoyens en faveur de l'implantation d'un marché. Dans un autre ordre d'idée, madame Décarie rappelle que le gouvernement du Québec annonçait, il y a quelques semaines, que le projet du Train de l'est était retardé, en raison de dépassement de coûts important, passant de 400 M \$ à plus de 650 M de \$. Le conseil d'arrondissement dépose lors de cette même séance une motion demandant au gouvernement du Québec de poursuivre les processus d'appels d'offres touchant la portion montréalaise du tracé du Train de l'est afin de permettre sa mise en service rapide. Parallèlement à ce dossier, madame Décarie invite les citoyens à une assemblée publique d'information, le jeudi 15 septembre 2011, à 19 h, au contre communautaire Le Mainbourg portant sur l'avant-projet d'aménagement du futur Quartier de la gare à Pointe-aux-Trembles. En terminant, madame Décarie remercie et félicite les citoyens de leur collaboration et de leur ouverture positive concernant les changements apportés à la collecte des déchets. Depuis janvier 2011, les habitudes ont été modifiées en raison de la collecte unique hebdomadaire des déchets et de l'utilisation du bac roulant de 360 litres. L'administration est consciente que tout n'est pas parfait et remercie les citoyens de leur communiquer tout commentaire constructif à cet effet.

ADOPTÉ

CA11 30 09 0271

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 septembre 2011 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

CA11 30 09 0272

RATIFICATION PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

DE ratifier les procès-verbaux du conseil d'arrondissement de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2011 ainsi que des séances extraordinaires tenues les 7 et 21 juillet 2011.

ADOPTÉ

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Vingt et un citoyens font des interventions sur divers sujets, tels que :

Plaintes concernant la quiétude et la propreté à proximité de locaux commerciaux situés sur l'avenue André-Ampère, entre les avenues Charles-Renard et Clément-Ader;

Plusieurs commentaires et suggestions concernant le dossier de la fourrière animale et le contrôle animalier;

Relance concernant la synchronisation des feux de circulation sur la Sherbrooke Est, à proximité de l'école secondaire Pointe-aux-Trembles;

Préoccupation formulée à l'endroit d'une éventuelle deuxième phase du projet situé à l'intersection de la 81^e Avenue et de la rue Sherbrooke;

Félicitations formulées pour la tenue du marché public du Bout-de-l'Île derrière le centre Roussin et compte-rendu de l'achalandage du marché public du Bout-de-l'île au cours des dernières semaines;

Demande de subvention pour la restauration de la Scala Santa du sanctuaire de la Réparation au Sacré-Cœur de Pointe-aux-Trembles;

Demande concernant l'élagage des arbres situé à l'angle de la 6^e Avenue et de la rue Ste-Catherine;

Demande concernant le statut du stationnement situé derrière l'ancienne cour municipale, sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, entre les rues Prince-Albert et Notre-Dame;

Plusieurs interventions sur l'échéancier de construction des infrastructures sur la rue Charlotte-Tassé dans le développement domiciliaire Le Valencia et sur la charte des piétons et le volet de la sécurité;

Commentaires sur les punaises de lit;

Commentaires concernant la prévention et la sécurité des personnes et des biens près de la propriété située au 8997, boulevard Gouin Est;

Commentaire concernant le dépôt d'une pétition de 3 500 signatures au conseil de ville du 23 août 2011 pour la réparation et l'entretien de la piste cyclable du boulevard Gouin Est;

Demande pour l'enlèvement la mise à sens unique de la rue Nicolas-Leblanc, entre les 26^e Avenue et 27^e Avenues à Rivière-des-Prairies.

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Mario Blanchet remercie les personnes œuvrant au marché public du Bout-del'Île et salue le succès obtenu jusqu'à maintenant. Il reste trois samedis pour se procurer des denrées maraîchères directement des producteurs agricoles. Ce projet est important dans le cadre de la revitalisation du secteur du Vieux—Pointe-aux-Trembles et monsieur Blanchet espère que le marché sera encore plus attrayant l'an prochain et que l'expérience pourra se transporter également dans le secteur de Rivière-des-Prairies.

Madame la conseillère Caroline Bourgeois est heureuse d'annoncer que l'arrondissement mettra en place une signalisation pour les corridors scolaires autour de 16 écoles primaires. L'installation de plus de 500 panneaux vert fluo se fera progressivement au cours du mois d'octobre. Ce projet de sécurité des piétons est le fruit d'une concertation entre le SPVM, les directions d'école, TANDEM et l'arrondissement. Par ailleurs, madame Bourgeois rappelle que l'arrondissement avait soulevé la problématique au conseil municipal de la prolifération des antennes de télécommunications sur le territoire montréalais. À cet effet, l'office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une séance d'information le 27 septembre 2011 à 19 h ainsi qu'une séance d'auditions des opinions le 17 octobre 2011 à 19 h, toutes deux au centre récréatif Rivière-des-Prairies. Elle invite les citoyens à y participer.

Monsieur le conseiller Gilles Déziel invite les citoyens à participer en grand nombre samedi prochain à la finale des provinciaux au baseball qui se tiendra aux parcs Daniel-Johnson et Clémentine De La-Rousselière.

Madame la conseillère Maria Calderone est fière d'annoncer que l'administration Tremblay a mis sur pied un programme conjoint de subvention avec le gouvernement pour remplacer le bois de chauffage par une autre source plus écologique. Elle est disponible pour en parler plus longuement avec citoyens intéressés après la séance. En terminant, madame Calderone commente les propos favorables de madame Décarie concernant la nouvelle procédure de collecte de déchets, malgré quelques difficultés rencontrées dans certains secteurs. Selon les plaintes qu'elle a reçues, la collecte hebdomadaire a été très pénible pour les résidants de son secteur et elle demande à nouveau que la collecte revienne à une fréquence de deux fois par semaine durant la période estivale.

Madame la conseillère Suzanne Décarie donne des détails sur les travaux présentement en cours dans le Vieux—Pointe-aux-Trembles. Il s'agit de fouilles archéologiques qui seront suivies par des travaux d'infrastructures, par l'enfouissement des fils électriques et à la fin de 2012, par l'aménagement de la place publique. En réponse à madame Calderone, madame Décarie reconnaît qu'il y a eu quelques difficultés dans certains secteurs, mais elle rappelle que le maire Tremblay veut lui aussi implanter la collecte hebdomadaire sur tout le territoire de la ville de Montréal.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Des requérants déposent pour fins d'étude par les membres du conseil, les documents suivants :

Dépôt de photos et d'une pétition d'une trentenaire de signatures demandant une intervention de la Ville de Montréal ou du SPVM concernant la quiétude et la propreté à proximité d'un petit centre commercial situé sur l'avenue André-Ampère, entre les avenues Charles-Renard et Clément-Ader.

Dépôt par monsieur Roger Foley, d'une demande de subvention pour la restauration de la Scala Santa du sanctuaire de la Réparation au Sacré-Cœur de Pointe-aux-Trembles.

Dépôt d'une pétition de 3500 signatures, par madame Corynne Tastayre, pour la réparation et l'entretien de la piste cyclable du boulevard Gouin Est.

Une élue dépose, pour fins d'étude par les membres du conseil, le document suivant :

Dépôt, par la conseillère madame Suzanne Décarie, d'une pétition de 168 signatures contre l'implantation d'une tour de télécommunications au 1515, boulevard du Tricentenaire.

CA11 30 09 0273

ACCEPTATION - OFFRE - DIRECTION DES TRANSPORTS - SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DES OPÉRATIONS - GESTION DU PROGRAMME DE SIGNALISATION TOURISTIQUE ET SIGNATURE D'ENTENTES

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

D'accepter l'offre de la Direction des transports du Service du développement et des opérations de gérer le programme de signalisation touristique sur le territoire de l'arrondissement, de conclure toutes les ententes pour ce faire, de percevoir les droits exigibles des bénéficiaires des panneaux de signalisation touristique et de remettre à l'arrondissement la portion de ces droits correspondant aux coûts de fabrication et d'installation des panneaux, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 12.01 1111155014 | |
| | |

CA11 30 09 0274

APPROBATION - PROGRAMMATION ANNUELLE 2011-2012 - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - MONTRÉAL-EST (SODEC)

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

appuyé par madame la conseillère Maria Calderone

et unanimement résolu :

D'approuver la programmation annuelle 2011-2012 (activités et budget) de la Société de développement économique Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles - Montréal-Est (SODEC), pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

ADOPTÉ

12.02 1114153003

-

CA11 30 09 0275

APPROBATION - PLAN LOCAL DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

D'approuver le plan local de la gestion des matières résiduelles pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

12.03 1110493009

APPUI - DÉCLARATION DE QUÉBEC - CONGRÈS DE L'ORGANISATION MONDIALE DU LOISIR

ATTENDU QUE le loisir contribue à la qualité de vie et à la santé des personnes et de leur communauté tout autant qu'à leur développement social, économique et culturel;

ATTENDU QUE le loisir contribue au développement du capital social des communautés;

ATTENDU QUE le loisir offre un environnement propice à l'apprentissage et l'expérimentation de la participation publique, coeur de la vie démocratique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et résolu :

D'appuyer la Déclaration de Québec, adoptée à l'issue du 10^e Congrès de l'Organisation mondiale du loisir:

DE soutenir et développer l'engagement volontaire des citoyens dans la communauté;

DE soutenir et développer les organisations et les associations en loisir du territoire;

D'accroître l'accessibilité, la diversité, la créativité et la sécurité des expériences de loisir;

D'assurer le caractère démocratique et la gouvernance participative de la mise en oeuvre du loisir;

DE respecter les cultes et les mœurs des communautés et des collectivités locales; et

DE diffuser la présente convention.

| Α | D | 0 | Р | Т | Е |
|----|-----------------------|-------------|---|---|---|
| ٠, | $\boldsymbol{\smile}$ | ${}^{\sim}$ | | | _ |

| 15.01 1111346004 |
|------------------|
|------------------|

CA11 30 09 0277

MOTION - POLITIQUE D'ACQUISITION ET DE RÉSERVATION DE SITES - DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENTS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

CONSIDÉRANT QUE 111 500 ménages locataires de Montréal sont mal-logés et éprouvent des besoins impérieux de logement;

CONSIDÉRANT QUE 15,2 % des ménages locataires de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles doivent consacrer plus de la moitié de leur revenu pour se loger;

CONSIDÉRANT QUE 653 ménages locataires de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles étaient inscrits en 2010 sur la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation de Montréal pour accéder à un HLM;

CONSIDÉRANT qu'il est pressant de développer des logements sociaux et communautaires sur le territoire de l'arrondissement pour venir en aide aux ménages mal-logés;

CONSIDÉRANT QUE le coût croissant des terrains et des bâtiments, de même que la spéculation immobilière, ralentit le développement de nouveaux logements sur le territoire de l'arrondissement, voire le compromet;

CONSIDÉRANT QUE l'achat et la mise en réserve de sites, pour un développement ultérieur de logements sociaux et communautaires, faciliteraient et accéléreraient le développement de logements sociaux et communautaires, tout en en réduisant éventuellement le coût;

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et résolu :

QUE le Conseil de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles demande au Conseil municipal de la Ville de Montréal d'adopter une politique d'acquisition et de réservation de sites destinés au développement de nouveaux logements sociaux et communautaires et y affecte les sommes nécessaires dans son budget.

Une discussion s'ensuit :

À la demande de la mairesse suppléante madame Suzanne Décarie, la secrétaire d'arrondissement procède à la tenue d'un vote sur la proposition.

VOTE

Votent en faveur: monsieur le conseiller Mario Blanchet, madame la conseillère

Caroline Bourgeois, monsieur le conseiller Gilles Déziel, madame la

conseillère Suzanne Décarie

Votent contre: Madame la conseillère Maria Calderone

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

15.02

CA11 30 09 0278

MOTION - MISE EN SERVICE DU TRONÇON MONTRÉALAIS DU TRAIN DE L'EST

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a annoncé la suspension du processus d'appels d'offres et d'octroi des contrats relativement au projet de Train de l'Est en raison de dépassements de coûts importants;

CONSIDÉRANT QUE la majeure partie des travaux d'infrastructures doit s'effectuer sur la couronne nord et que ceux-ci sont beaucoup plus complexes et plus risqués que ceux qui doivent être réalisés sur l'île de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE le tracé du Train de l'Est sur la portion montréalaise emprunte les lignes existantes du Canadien National (CN) sur 30 km et celle de Deux-Montagnes sur 9 km et que, de ce fait, des « améliorations ponctuelles » et des « travaux mineurs » doivent être réalisés;

CONSIDÉRANT QUE le tronçon de 14,87 km situé entre Charlemagne et Mascouche nécessite des constructions majeures dans des conditions difficiles, notamment en raison de l'aménagement de la voie ferrée au centre de l'autoroute 640, de la présence de « conditions de sol médiocres le long du tracé » et des contraintes liées au contournement de l'usine de munitions de General Dynamics à Repentigny;

CONSIDÉRANT QUE les dépassements de coûts ne sont pas liés à la portion montréalaise du tracé;

CONSIDÉRANT les problèmes de congestion routière dans l'île de Montréal;

CONSIDÉRANT l'importance de la mise en service prioritaire du Train de l'Est pour le développement de l'Est de Montréal et l'amélioration de l'offre en transport collectif dans ce secteur de l'île;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles demande formellement au gouvernement du Québec de poursuivre les processus d'appels d'offres touchant la portion montréalaise du tracé du Train de l'Est afin de permettre sa mise en service rapide sur ce tronçon

ADOPTÉ

15.03

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - PAVAGE C.S.F. INC. - TRAVAUX DE RÉFECTION DE TROTTOIRS ET DE BORDURES SUR DIVERSES RUES DE L'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 514 735,94 \$ taxes incluses, pour l'exécution de travaux de réfection de trottoirs et de bordures, comprenant tous les frais et accessoires, le cas échéant;

D'octroyer le contrat à la firme Pavage C.S.F. inc., plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission, soit au prix total de 514 735,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-ING11-16 (4 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 20.01 1112726005 | |
| | |

CA11 30 09 0280

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - CONSTRUCTIONS MIRABEAU INC. - TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN ÉGOUT COMBINÉ ET D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE - BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-ING11-07

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

DE demander au conseil municipal :

D'autoriser une dépense de 669 727,84 \$, taxes incluses, pour les travaux de reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau potable sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, entre la rue Notre-Dame et la rue Bellerive, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'octroyer le contrat à la firme Construction Mirabeau inc. le plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission au montant de 629 727,84 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission déposée numéro RP-ING11-07 (4 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Cette dépense sera assumée entièrement par la ville centrale.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 20.02 1114820005 | |
| | |

CA11 30 09 0281

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - EXCAVA-TECH INC. - TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN ÉGOUT COMBINÉ ET D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE - 9^E AVENUE - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-ING11-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

DE demander au comité exécutif :

D'autoriser une dépense de 304 281,44 \$, taxes incluses, pour les travaux de reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau potable sur la 9^e Avenue, entre la rue Saint-Joseph et le fleuve Saint-Laurent, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'octroyer le contrat à la firme Excava-Tech inc. le plus bas soumissionnaire conforme, au prix de sa soumission au montant de 279 281,44 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-ING11-06 (4 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Cette dépense sera assumée entièrement par la ville centrale.

| ADOF | PTÉ | | | |
|-------|------------|--|--|--|
| 20.03 | 1114820006 | | | |
| | | | | |

CA11 30 09 0282

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - TRANSPORT ET EXCAVATION MASCOUCHE INC. - RÉAMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE MINI-SOCCER EN GAZON NATUREL DU PARC DANIEL-JOHNSON - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-11-PARC-87

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 146 549,73 \$, taxes incluses, pour le réaménagement des terrains de minisoccer en gazon naturel du parc Daniel-Johnson;

D'octroyer un contrat, pour ce faire, à la firme Transport & Excavation Mascouche, au montant de 141 949,73, taxes incluses \$, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-11-PARC-87 (6 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 50 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour un montant de 73 274,87 \$ et 50 % par la ville centrale pour un montant de 73 274,87 \$.

| ADOF | PTÉ | | | |
|-------|------------|--|--|--|
| 20.04 | 1110443010 | | | |
| | | | | |

CA11 30 09 0283

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - LES EXCAVATIONS DDC-2632-2990 - RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DES PINS - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-11-PARC-78

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 619 120,82 \$ pour le réaménagement du parc des Pins;

D'octroyer un contrat, pour ce faire, à la firme Les Excavations DDC – 2632-2990 inc. au montant de 599 370,82 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission déposée numéro RP-11-PARC-78 (4 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 50 % par la ville centrale, pour un montant de 309 560,41 \$ et à 50 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles pour un montant de 309 560,41 \$.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 20.05 1110443009 | |
| | |

CA11 30 09 0284

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - TERRASSEMENT AHUNTSIC INC. - RÉAMÉNAGEMENT DES AIRES DE JEU DES PARCS GÉRARD-VAILLANCOURT ET MARGUERITE-BOURGEOYS - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-11-PARC-85

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 756 815,69 \$, taxes incluses, pour le réaménagement des aires de jeu aux parcs Gérard-Vaillancourt et Marguerite-Bourgeoys;

D'octroyer un contrat, pour ce faire, à la firme Terrassement Ahuntsic inc. au montant de 698 445,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée RP-11-PARC-85 (2 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 34,5 % par la ville centrale, pour un montant de 260 962,84 \$ et à 65,5 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles pour un montant de 495 852,85 \$.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 20.06 1110443011 | |
| 20.07 VACANT | |

CA11 30 09 0285

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE ADDITIONNELLE - SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES - PROGRAMME MONTRÉALAIS DE SOUTIEN À L'ACTION CITOYENNE EN SÉCURITÉ URBAINE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière additionnelle, non récurrente, au montant de 3 406 \$, à l'organisme Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles inc., dans le cadre du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

| ADOF | PTÉ | | | |
|-------|------------|--|--|--|
| 20.08 | 1111312002 | | | |
| | | | | |

APPROBATION - CONVENTION - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - CENTRE DE LA FAMILLE HAÏTIENNE ET INTERCULTUREL DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - PROGRAMME - PARRAINAGE HUMANITAIRE À LA SUITE DU SÉISME EN 2010

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

D'approuver la convention intervenue entre l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles et le Centre de la famille haïtienne et interculturel de Rivière-des-Prairies;

D'accorder une contribution financière non récurrente au montant de 120 000 \$, à l'organisme Centre de la famille haïtienne et interculturel de Rivière-des-Prairies pour le projet pilote SILA (Soutien à l'intégration, liaison et accompagnement) de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles pour les immigrants d'origine haïtienne, particulièrement les bénéficiaires du programme de parrainage humanitaire à la suite du séisme en 2010 à Port-au-Prince, dans le cadre de l'entente Ville-MICC;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

| ADOF | PTÉ | | | |
|-------|------------|--|--|--|
| 20.09 | 1113163005 | | | |
| | | | | |

CA11 30 09 0287

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - NON RÉCURRENTE - ÉVÉNEMENT LA « RUE PIÉTONNE D'UN JOUR » - L'ÉCO DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES - RUE ANDRÉ-DUMAS

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière, non récurrente, de 250 \$ pour l'événement la « Rue piétonne d'un jour » organisé par l'Éco de la Pointe-aux-Prairies qui se déroulera le 24 septembre 2011 sur la rue André-Dumas, entre les rues Joliot-Currie et André-Ampère, à Rivière-des-Prairies;

D'autoriser le virement budgétaire à cette fin ;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 20.10 1111155015 | |
| | |

CA11 30 09 0288

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAUX - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

appuyé par madame la conseillère Maria Calderone

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour la séance ordinaire du 13 juin 2011 et de la séance spéciale du 27 juin 2011.

| ADOPTÉ | | | |
|--------|--|--|--|
| 30.01 | | | |
| | | | |

CA11 30 09 0289

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRATS - FORTIER AUTO (MONTRÉAL) LTÉE - TERMACO LTÉE - ACHAT - SIX CAMIONNETTES 212 - AMÉNAGEMENT TYPE DE CAMIONNETTE - ENTENTES CADRES 606190 ET 151181

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 259 722, 07 \$, taxes incluses, pour l'achat de six (6) camionnettes, 4X2 à cabine 6 places, roues arrières simples, plateau de 8', moteur à essence et transmission automatique de marque Ford, modèle F-350, année 2012 et une dépense de 39 196,67 \$ pour l'aménagement type de camionnette 212 : flûtes, gyrophare, flèche, attelage remorque, module O-Zone-tech (arrêt démarrage du véhicule), protège cabine et recouvrement de benne;

D'octroyer un contrat à Fortier Auto (Montréal) Itée au montant de 259 722,07 \$, taxes incluses, pour la fourniture de six (6) camionnettes, 4X2 à cabine 6 places, roues arrières simples, plateau de 8', moteur à essence et transmission automatique de marque Ford, modèle F-350, année 2012 en vertu de l'entente cadre 606190:

D'octroyer un contrat à Termaco Itée au montant de 39 196,67 \$, taxes incluses, pour l'aménagement type camionnette 212 : flûtes, gyrophare, flèche, attelage remorque, module O-Zone-tech (arrêt démarrage du véhicule), protège cabine, recouvrement de benne en vertu de l'entente cadre 151181;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.02 1110493006

CA11 30 09 0290

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - REMORQUES LANAUDIÈRE INC. - ACHAT - DEUX (2) REMORQUES MODÈLE AVANTAGE 8' X 13' ET 8' X 17' VINOS

Il est proposé par madame la conseillère Maria Calderone

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 17 544,55 \$, taxes incluses, pour l'achat de deux (2) remorques modèle avantage 8' X 13' et 8' X 17' vinos;

D'octroyer un contrat, pour ce faire, à la firme Les Remorques Lanaudière inc. au montant de 17 544, 55 \$, taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.03 1110493007

CA11 30 09 0291

APPROBATION - PROJET DE BAIL - ROGERS COMMUNICATIONS INC. - INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATION - 1515, BOULEVARD DU TRICENTENAIRE

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE reporter cet item à une séance ultérieure du conseil d'arrondissement.

ADOPTÉ

30.04 1111502006

CA11 30 09 0292

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE ADDITIONNELLE NON RÉCURRENTE - ÉCO DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES - INTERVENTIONS DE SENSIBILISATION RELATIVES À L'ACTIVITÉ DE LA COLLECTE SÉLECTIVE - VIREMENT DE CRÉDIT

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par madame la conseillère Maria Calderone

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière additionnelle, non récurrente, de 2 520,32 \$ à l'organisme Éco de la Pointe-aux-Prairies afin de bonifier le soutien accordé à l'organisme pour l'année 2011, pour des interventions de sensibilisation relatives à l'activité de la collecte sélective;

D'autoriser un virement de crédit à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.05 1114939010

CA11 30 09 0293

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - MERCEDES-BEZ CANADA INC. - FOURNITURE D'UN CAMION MERCEDES SPRINTER 2500 CARGO 170, ANNÉE 2011 - ENTENTE CADRE 637391

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 64 897,41 \$ pour la fourniture d'un camion Mercedes Sprinter 2500 Cargo 170, année 2011, incluant aménagement intérieur;

D'octroyer un contrat, pour ce faire, à Mercedes-Benz Canada inc au montant de 64 897,41 \$, en vertu de l'entente cadre 637391;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

AFFECTATION - SURPLUS DE GESTION - ÉQUILIBRE BUDGET NEIGE EN 2011 - RENFLOUEMENT

DE reporter cet item à la prochaine séance du conseil d'arrondissement.

ADOPTÉ

30.08 1110448002

CA11 30 09 0296

PRÉSENTATION - RÉSULTATS FINANCIERS - ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES RÉELS

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

DE prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses de l'arrondissement au 31 juillet 2011;

| DE prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses réels de l'arrondissement au 31 juillet 2011 comparé au 31 juillet 2010. |
|---|
| ADOPTÉ |
| 30.09 1110448007 |
| |
| CA11 30 09 0297 |
| ACCUSÉ RÉCEPTION - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - DÉPÔT DES VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE |
| Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel |
| appuyé par madame la conseillère Maria Calderone |
| et unanimement résolu : |
| D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période des mois de juin et juillet 2011 et en matière de ressources financières pour la période du 28 mai au 1 ^{er} juillet 2011 et du 2 au 29 juillet 2011, du dépôt des virements de crédits entre activités, effectués pour la période des mois de juin et juillet 2011 et du dépôt des listes de transactions sans bon de commande effectuées pour la période des mois de juin et juillet 2011. |
| ADOPTÉ |
| 30.10 1114230008 |
| |
| CA11 30 09 0298 |
| AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA10-30038-3 |
| Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de Règlement numéro RCA10-30038-3 intitulé « Règlement amendant le règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2011) (RCA10-30038, tel qu'amendé) ». |
| Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance. |
| 40.01 1110493008 |
| 40.02 VACANT |
| - |
| CA11 30 09 0299 |
| AVIS DE MOTION - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-012 |
| Madame la conseillère Caroline Bourgeois, conseillère de la ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou fera présenter un projet de règlement numéro RCA09-Z01-012 intitulé « Règlement de concordance modifiant le règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01) concernant les dispositions sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables ». |
| Madame la conseillère Caroline Bourgeois, conseillère de la ville demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, et copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil présent à la présente séance. |

40.03 1114564004

AVIS DE MOTION - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-012

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter le projet du règlement numéro RCA09-Z01-012 intitulé « Règlement de concordance modifiant le règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-trembles (RCA09-Z01) concernant les dispositions sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables ».

QUE ce projet de règlement soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 29 septembre 2011 à 18 h 30, au Centre Roussin, situé au 12125, rue Notre-Dame Est, salle 108, Montréal.

| ADO | PTÉ | | | |
|-------|------------|--|--|--|
| 40.03 | 1114564004 | | | |
| | | | | |

CA11 30 09 0301

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-63

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la Résolution numéro PP-63 intitulée « Projet particulier visant à autoriser l'occupation de deux terrains et de deux bâtiments aux fins des usages « Entreposage extérieur », « Transport et distribution », « Entrepôt » et « Marchandise en gros » prévus au 10000, boulevard Maurice-Duplessis et au 11855, 70^e Avenue (lots projetés 4 728 331 et 4 728 332 du cadastre du Québec) – District de La Pointe-aux-Prairies ».

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 22 septembre 2011 à 18 h 30, au centre communautaire Rivière-des-Prairies, salle des touts-petits, situé au 9140, boulevard Perras, Montréal.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 40.04 1104564023 | |
| | |

CA11 30 09 0302

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-64

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la Résolution numéro PP-64 intitulée « Projet particulier visant à autoriser la construction d'un bâtiment et l'occupation d'un terrain aux fins des usages « Entreposage extérieur », « Transport et distribution », « Entrepôt » et « Marchandises en gros » prévus sur le lot 3 231 115 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de La Pointe-aux-Prairies ».

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 22 septembre 2011 à 18 h 30, au centre communautaire Rivière-des-Prairies, salle des touts-petits, situé au 9140, boulevard Perras, Montréal.

40.05 1104564024

CA11 30 09 0303

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-69

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Maria Calderone

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la Résolution numéro PP-69 intitulée « Projet particulier visant à permettre l'occupation de l'ensemble du bâtiment à des fins industrielles, aux 3481- 3485 - 3487, 39^e Avenue, entre le boulevard Henri-Bourassa Est et la rue Sherbrooke Est - District de Pointe-aux-Trembles ».

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 22 septembre 2011 à 18 h 30, au centre communautaire Rivière-des-Prairies, salle des touts-petits, situé au 9140, boulevard Perras, Montréal.

ADOPTÉ

40.06 1113469022

CA11 30 09 0304

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-70

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

DE reporter cet item à une séance ultérieure du conseil d'arrondissement.

ADOPTÉ

40.07 1113469023

CA11 30 09 0305

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-67

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le lundi 29 août 2011, relativement au projet de résolution numéro PP-67 intitulée « Projet particulier afin de permettre l'agrandissement et l'occupation principalement à des fins d'habitation d'un bâtiment comportant une partie à quatre (4) et une partie à cinq (5) étages situé au 14205, rue Notre-Dame Est, sur le lot 1 455 681 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal » dans le district de Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

40.08

ADOPTION - SECOND PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-67

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de la Résolution numéro PP-67 intitulée « Projet particulier afin de permettre l'agrandissement et l'occupation principalement à des fins d'habitation d'un bâtiment comportant une partie à quatre (4) et une partie à cinq (5) étages situés au 14205, rue Notre-Dame Est, sur le lot 1 455 681 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal ».

ADOPTÉ
40.09 1113469016

CA11 30 09 0307

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-010

CONSIDÉRANT QUE l'article 113 la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) permet au conseil d'une municipalité de diviser le territoire en zones et de spécifier, pour chaque zone, les normes de zonage qui sont autorisées;

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles possède déjà un règlement de zonage numéroté RCA09-Z01;

CONSIDÉRANT l'article 131 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11.4);

CONSIDÉRANT qu'il est à propos et dans l'intérêt de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointeaux-Trembles et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions du présent règlement;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 juin 2011;

CONSIDÉRANT l'adoption d'un premier projet de règlement le 7 juin 2011 ainsi que l'adoption d'un second projet de règlement le 5 juillet 2011 suite à la tenue d'une assemblée publique de consultation tenue le 27 juin 2011;

CONSIDÉRANT QU'aucune demande d'approbation référendaire de la part des personnes intéressées à ce projet particulier n'a été reçue à l'arrondissement en temps opportun;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'arrondissement déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA09-Z01-010 intitulé « Règlement modifiant certaines zones du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01) de manière à prévoir l'usage « P.5 - Conservation » pour des milieux naturels d'intérêt ».

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 40.10 1114564001 | |
| | |

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-011

CONSIDÉRANT QUE l'article 113 la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) permet au conseil d'une municipalité de diviser le territoire en zones et de spécifier, pour chaque zone, les normes de zonage qui sont autorisées;

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles possède déjà un règlement de zonage numéroté RCA09-Z01;

CONSIDÉRANT l'article 131 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11.4);

CONSIDÉRANT qu'il est à propos et dans l'intérêt de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointeaux-Trembles et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions du présent règlement;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 juin 2011;

CONSIDÉRANT l'adoption d'un premier projet de règlement le 7 juin 2011 ainsi que l'adoption d'un second projet de règlement le 5 juillet 2011 suite à la tenue d'une assemblée publique de consultation tenue le 27 juin 2011;

CONSIDÉRANT QU'aucune demande d'approbation référendaire de la part des personnes intéressées à ce projet particulier n'a été reçue à l'arrondissement en temps opportun;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'arrondissement déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA09-Z01-011 intitulé « Règlement créant la zone 586 de manière à autoriser exclusivement l'usage « P.4 - Parcs et espaces verts » pour des terrains riverains et la zone 587 maintenant des usages résidentiels à même les zones 007 et 009 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01) ».

| ADOF | PTÉ | | | |
|-------|------------|--|--|--|
| 40.11 | 1114564002 | | | |
| | | | | |

CA11 30 09 0309

DÉPÔT - CERTIFICAT DES PERSONNES HABILES À VOTER - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA11-E075

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Maria Calderone

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du certificat des personnes habiles à voter pour le règlement d'emprunt RCA11-E075 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 500 000 \$ pour l'acquisition de véhicules municipaux dans le cadre du programme de remplacement de véhicules ».

| ADOPTE | |
|------------------|--|
| 40.12 1114939006 | |
| | |
| | |

RECOMMANDATION - CONGÉDIEMENT ADMINISTRATIF - COL BLEU - MATRICULE 100027790

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

DE recommander le congédiement administratif d'un employé col bleu portant le matricule 100027790, de la Division de la voirie de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, et ce, rétroactivement au 12 juillet 2011.

ADOPTÉ 50.01 1112700005

CA11 30 09 0311

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU SPORT ET DU LOISIR - FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

D'autoriser le dépôt de la demande de soutien financier au Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique;

DE confirmer l'engagement de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles à payer sa part des coûts admissibles au projet et à défrayer les coûts d'exploitation de deux projets;

D'autoriser le directeur d'arrondissement à signer, pour et au nom de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, tous les documents relatifs à cette demande.

| CA11 30 00 0312 | |
|------------------|--|
| | |
| 51.01 1111346002 | |
| | |
| ADOPTE | |

ENTREPRENDRE - DÉMARCHES D'ACQUISITION - LOTS - RIVE - SAUVEGARDE - PATRIMOINE NATUREL RIVERAIN - PRÉVISION - FONDS

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'entreprendre les démarches d'acquisition de certains lots en rive à des fins publiques et de sauvegarde du patrimoine naturel riverain, et de prévoir à cette fin les fonds nécessaires. L'achat de certains lots en rive permettra d'atteindre les objectifs des différents documents de planification et politiques adoptés par la Ville.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 70.01 1113077012 | |
| | |

LEVÉE - SÉANCE

À 21 h 25

Il est proposé par madame la conseillère Maria Calderone

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.02

Dany Barbeau, avocate Directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Suzanne Décarie

Mairesse d'arrondissement suppléante

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 octobre 2011.

Suzanne Décarie

Mairesse d'arrondissement suppléante

Dany Barbeau, avocate Directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement